

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1545 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : BENYASS ABDELHAFID

Date de naissance : 08/03/54

Adresse : LOT 125 TRANCHE D L MADINA TABIA

SIDI OTHMANE CASABLANCA

Tél. : 0662189350 Total des frais engagés : 4330,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

*Dr Khalid BANINE  
OPHTALMOLOGISTE  
Angle Bd Ibn Tachfine et Ibn El Adra  
Mourakouchi Rés Fatima Zahra  
6ème étage N° 6 Casablanca*

Cachet du médecin :

Date de consultation : 21 Janv. 2023

Nom et prénom du malade : BENYASS ABDELHAFID Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Améthropie

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 10/02/2023

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
Janv. 2023	C2	K10	300 DH	Dr KHALID MAURAKOUCHE OBITAL MEDICAL 14 Bd Ibn Tachfin Maurakouchi Rés Faïma 3ème étage N° 6 Casablanca

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE D'AHLOU DINA AL JAHLOU Pharmacie D Cité Nouvelle	21/11/23	130,00

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
OPTIC BENYASS Opticien Optométriste Boulevard 40 Av. Alaouiine Boulevard Hassan - Rabat - Maroc Tél: 05 3772 13 87	02/02/23	✓	C			0.0: 1800,00 0.0: 1800,00 Lunette: 1800,00 Total: 44400,00

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

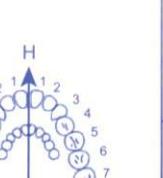
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

		COEFFICIENT DES TRAVAUX																									
<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td colspan="2" style="width: 50%;">H</td> <td colspan="2" style="width: 50%;">G</td> </tr> <tr> <td colspan="2">25533412</td> <td colspan="2">21433552</td> </tr> <tr> <td colspan="2">00000000</td> <td colspan="2">00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">00000000</td> <td colspan="2">00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2">35533411</td> <td colspan="2">11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> <td colspan="2">D</td> </tr> </table>		H		G		25533412		21433552		00000000		00000000		00000000		00000000		35533411		11433553		B		D		MONTANTS DES SOINS	
H		G																									
25533412		21433552																									
00000000		00000000																									
00000000		00000000																									
35533411		11433553																									
B		D																									
<p style="text-align: center;"><b>[Création, remont, adjonction]</b></p> <p style="text-align: center;">Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>		DATE DU DEVIS																									
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>		DATE DE L'EXECUTION																									
<hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>																											

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Khalid BANINE

Ophtamologiste

- Chirurgie de la cataracte (phaco)
- Strabisme - Glaucome - Voies Lacrymales
- Angio laser - Correction optique (LASIK)



الدكتور خالد بنين

اختصاصي في طب وجراحة العيون

- جراحة الجلالة - الحول - مسالك الدموع
- داء البنين - تصوير أوعية الشبكة - الليزر
- تصحيح البصر لايتك

Casablanca, le : 21 JAN 2023

الدار البيضاء . في :

BEN YASS

Abdel Raafid

Mme Mafessir



$$\text{OD} = (180 - 2100) + 0150 \text{ ADD} + 2100$$

$$\text{OL} = (180 - 2100) + 0150 \text{ ADD} + 2100$$



HYPRESH lme 18/12/23

130,00



Angle Bd Ibn Tachfine et Ibn El Adraa El Mourakuchi  
Résidence Fatima Zahra 3ème étage - N°6 Casablanca  
(au dessus de Marjane Market et Bank of Africa)

Tél. : 0522 61 22 22

E-mail : kbanine@gmail.com

زاوية شارع ابن تاشفين و شارع ابن العذراء المراكشي  
إقامة فاطمة الزهراء II . الطابق 3 رقم 6 - الدار البيضاء  
فوق مرجان ماركت و بنك أفريقيا  
الهاتف : 0522 61 22 22

# BENYASS OPTIC

Mag 40, Av AL Alaouiyine, Hassan  
10020 RABAT

Tel : 0537721387

RC : 133017

IF : 26136015

TP : 25101468

ICE : 002142725000038

Client : Mr BENYASS ABDELHAFID

Facture N° : 01-022023

Code INPE : 105019491

Le 02/02/2023

Œil Droit : Sph : +0.50 Cyl : -2.50 Axe : 180 Add : +2.50  
Œil Gauche : Sph : +0.50 Cyl : -2.50 Axe : 15 Add : +2.50

Désignation

P.U.TTC

Vision progressif

ŒIL D Verre progressif Adapta organique Antireflet	1300.00
Œil G Verre progressif Adapta organique Antireflet	1300.00
Monture métallique MOREL	1800.00

Total TTC 4400.00

Signature OPTICIEN

OPTIC BENYASS  
Opticien Optométriste  
Mag. 40, Av. Alaouiyine  
Hassan - Rabat - Maroc  
Tel : 05 3772 13 87

